



Ligue  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur

## Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

### Procès-verbal de la réunion dématérialisée du Comité Directeur du 27 février 2017

**Convoqués à la réunion dématérialisée** : ensemble des membres du Comité Directeur

**Membres présents** :

Josselin CAZAUX : Président  
Claude FULCONIS : Secrétaire

Serge BARRAGAT	Pierre BELLEUDY	José BOLO
Clara FABRE	Natalie FOURBET	Gilles MAUTRET
Samantha PEATIER	Alain RIGHI	Pascale SARR
Christine SLAMTI	Jean SOGLIUZZO	

**Membres excusés** :

Marie COROMINES	Patricia GAUBERTI	Félix JOURDAN
Laurence MOSTEIRO	Isabelle ROCHER	

**Invité** :

Vincent CLARISSE : Salarié de la Ligue

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion dématérialisée (possibilité offerte en vertu de l'article 42 des statuts de la Ligue) du Comité Directeur de la Ligue PACA FFME, qui s'est tenue sous la forme d'une visioconférence le lundi 27 février 2017 de 20h à 22h30.

Plus du tiers de ses membres étant présent, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

Ce Comité Directeur dématérialisé avait pour objet :

- Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 4 février 2017
- Désignation du second représentant de la Ligue à l'Assemblée Générale fédérale de Noisy-le-Grand
- Mise en place de la Commission Montagnisme
- Mise en place de la Commission Escalade
- Mise en place d'un groupe de travail pour l'établissement du Plan Régional Escalade
- Mise en place de la Commission Formation
- Autres sujets (Sport Santé, Communication (futur site internet de la Ligue))
- Questions diverses

## **1. Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 4 février 2017**

En l'absence de remarques sur le projet de PV de l'AG du 4 février 2017, le projet est soumis au vote.

Le Procès-Verbal, validé à l'unanimité, sera soumis à l'adoption de la prochaine Assemblée Générale (2018).

## **2. Désignation du second représentant de la Ligue à l'Assemblée Générale fédérale de Noisy-le-Grand**

Le Président propose que Claude FULCONIS, secrétaire général de la Ligue, soit le second représentant de la Ligue à l'Assemblée Générale de Noisy-le-Grand.

En l'absence d'autres candidats et de remarques du comité directeur, la candidature est soumise au vote.

La candidature de Claude FULCONIS est validée à l'unanimité.

## **3. Commission Montagnisme**

### **3.1.Objectifs de la commission**

Définition des objectifs de la commission :

- La gestion des équipes régionales alpinisme et ski-alpinisme,
- Le suivi médical des athlètes
- L'organisation des Compétitions de Ski-alpinisme,
- La gestion des officiels de compétition de ski-alpinisme,
- La mise en place d'une politique de soutien aux athlètes,
- Le développement des pratiques de montagne (stages "loisirs") en lien avec la commission formation,
- Identifier les besoins des clubs pour les aider dans le développement de leurs activités montagne.

### **3.2.Membres de la commission**

Liste des membres de la commission

- Serge BARRAGAT
- Nathalie FOURBET
- Jean SOGLIUZZO
- Josselin CAZAUX
- Claude FULCONIS
- Laurence MOSTEIRO

La liste des membres de la commission Montagnisme est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Serge BARRAGAT est désigné responsable de la Commission Montagnisme.

## 4. Commission Escalade

### 4.1.Objectifs de la commission

Définition des objectifs de la commission :

- la gestion de l'équipe régionale escalade,
- le suivi médical des athlètes,
- l'organisation des Compétitions d'Escalade,
- la gestion des officiels de compétition d'escalade,
- la mise en place d'une politique de soutien aux athlètes,
- la définition des éventuels besoin en matériel (type chrono / caméra, mutualisables avec le ski-alpinisme),
- les liens avec l'UNSS,
- les liens avec les entraîneurs des équipes départementales (pour résoudre les éventuels problèmes de calendriers d'entraînement).

### 4.2.Membres de la commission

Liste des membres de la commission :

- Josselin CAZAUX
- Natalie FOURBET
- Félix JOURDAN
- Gilles MAUTRET
- Isabelle ROCHER
- Christine SLAMTI
- José BOLO

La liste des membres de la commission Escalade est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

José BOLO n'étant pas à ce jour disponible pour exercer les fonctions de responsable de la commission, Josselin CAZAUX est désigné responsable de la Commission Escalade.

## 5. Groupe de Travail « Plan Régional Escalade »

### 5.1.Objectifs du groupe de travail

Déclinaison du Plan National Escalade ce Plan Régional Escalade aura 2 facettes :

- Etat des lieux et développement des SAE
- En lien avec les Comités Territoriaux, le développement des sites naturels (SNE)

Etat des lieux : audit et connaissance de l'existant / contact avec les lycées / RDV avec la direction des lycées du Conseil Régional pour être informé des projets, et éventuellement se rapprocher des élus. Il est à noter que François LEGRAND a été désigné comme référent SAE sur la région PACA et il faudra prendre contact avec lui.

Existence du RES : Recensement des équipements sportifs sous la houlette de la DRDJSCS et accessible sur Internet.

Existe-t-il quelque chose de semblable au niveau national ? => appeler Daniel Coisy

Combien d'emplois sont liés aux SAE ?  
Associer un club à un mur et réciproquement.

## **5.2.Membres du groupe de travail**

Liste des membres du groupe de travail

- Josselin CAZAUX
- Félix JOURDAN
- Gilles MAUTRET
- Samantha PEATIER
- Alain RIGHI
- José BOLO

Le groupe de travail sera piloté par Josselin CAZAUX, Président de la Ligue.

## **6. Commission Formation**

### **6.1.Objectifs de la commission**

Commission transverse (escalade, montagne et canyon), la commission formation a pour missions de :

- Recueillir les besoins des clubs et comités en termes de formation,
- Etablir le calendrier des formations, si possible annuel pour avoir en juin la visibilité des formations de l'année suivante, avec la possibilité de rajouter des formations,
- Accompagner, piloter et développer l'équipe de formateurs de la région.

### **6.2.Membres de la commission**

Liste des membres de la commission

- Josselin CAZAUX
- Clara FABRE
- Félix JOURDAN
- Samantha PEATIER
- Alain RIGHI
- Jean SOGLIUZZO
- Serge BARRAGAT
- Claude FULCONIS
- Pascale SARR
- Stéphane ROTY

La liste des membres de la commission Formation est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Claude FULCONIS est désigné responsable de la Commission Formation et, par-là, Responsable Régional Formation.

## 7. Autres sujets

### 7.1.Suivi médical (Pierre BELLEUDY)

- Etat de santé des athlètes HN : suivi obligatoire, c'est la fédération, à travers la convention d'objectif qui le met en place au plan national.
- Suivi de nos athlètes en région : conventions en PACA avec les Centres Médico-Sportif pour avoir une expertise identique partout sur le territoire. Des tarifs aussi identiques (si possible) partout, et un retour aux athlètes, à leur famille et à leurs médecins traitants identiques en qualité.
  - o Les directions régionales imposent des tarifs régionaux et nous avons une marge de manœuvre qui va être faible et nous allons être obligés de passer des conventions d'ensemble au niveau de la ligue. Ces conventions vont être signées par le président fédéral et le médecin fédéral à moins de demande régionale particulière.
  - o Deux CMS sont connus sur la région, Antibes, Digne et celui d'Aubagne et, en prévision celui de Fréjus. Un document consultable est en préparation qui sera mis en ligne sur le site de la ligue.
  - o Difficultés pour les entraîneurs de lire et d'exploiter le compte-rendu médical (jargon médical trop spécialisé)
- Opportunité pour athlète de loisir d'un suivi médical à leur demande et à leurs frais.

Objectif : que tout soit prêt pour la rentrée sportive, en septembre 2017.

### 7.2.Sport Santé (Pierre BELLEUDY)

Post cancer du sein (choix de la FFME auprès du ministère) et pratique de l'escalade, avec un projet dans le 05, par une psychomotricienne de Gap.

Le 31/12/2016 est sortie la qualification et la formation nécessaire des animateurs médico-sport-santé, car au départ il y aura une prescription médicale, voire des remboursements par certaines mutuelles.

La fédération va donc monter cette formation qui validera la capacité à prendre en charge cancer du sein / escalade.

C'est à partir du 4 mars 2017 que les médecins auront le droit de prescrire ces séances de sport-santé.

Le cadre : un médecin prescripteur, un comité territorial qui organisera l'activité et s'assurera les services d'un animateur sport-santé dûment formé qui va s'attacher l'aide logistique d'un club qui va recevoir ces séances de sport-santé et qui possède des structures et des créneaux horaires permettant de recevoir ces malades. C'est le comité territorial qui va rechercher les subventions (cf les mutuelles). Un document est disponible pour les comités territoriaux intéressés auprès du médecin fédéral.

L'animateur peut être un BE ou un initiateur dûment formé par la fédération ou un cadre de santé, lui-aussi dûment formé par la fédération, c'est-à-dire deux formations différentes, l'une étant plus complète que l'autre.

### 7.3.Communication

Mise en place d'adresses courriels génériques : [president@paca.ffme.fr](mailto:president@paca.ffme.fr) / [secretaire@paca.ffme.fr](mailto:secretaire@paca.ffme.fr) / [tresorier@paca.ffme.fr](mailto:tresorier@paca.ffme.fr) et de liste de diffusion : [bureau@paca.ffme.fr](mailto:bureau@paca.ffme.fr) / [codir@paca.ffme.fr](mailto:codir@paca.ffme.fr)

Refonte à venir du site internet qui sera prochainement hébergé sur les serveurs de la fédération.

Poursuite des newsletters de la Ligue (mensuelle avec info sur les formations, compétitions, stages...)

Blog : la fédé met-elle en place ce type de site pour l'ensemble des ligues ? Question à poser à responsable informatique de la fédération.

Information sur le fait que la fédération est en train de réfléchir sur une refonte de la charte graphique, donc ne pas investir dans des supports ayant le logo actuel, attendre sans doute à la rentrée 2017 pour effectuer des investissements dans ce sens.

Prévoir rapidement la diffusion à l'ensemble des clubs et licenciés d'une présentation de la nouvelle Ligue :

Qu'est-ce que la ligue, ce que nous faisons, etc... on va préparer au niveau du bureau un projet de présentation de la nouvelle ligue que l'on va faire passer aux membres du comité directeur avant de la diffuser à l'ensemble des licenciés.

Faire passer l'info aux présidents de clubs : N'hésitez pas à inviter la Ligue avec vos AG de club.

Question sur les listes de mailing vers nos licenciés : la question va être posée à la fédération : la liste de diffusion existera en direction des clubs mais vers nos licenciés c'est plus délicat à faire.

#### 7.4. Autres

Aller à la rencontre des clubs :

- Les connaître et identifier leurs besoins
- Expliciter ce qu'est notre ligue.
- Et pour cela :
- Cartographie des clubs
- Réfléchir à une enquête
- Les sensibiliser aux différentes démarches qui permettent aux clubs de se développer.

Soutien des clubs : prévention / sécurité / des notions de qualité / les labels / échanger sur les plans de développement : est-ce qu'ils en ont ? Identifier leur Force / faiblesse => plan d'action

Nous n'avons pas parlé de notre plan de développement, il va falloir en faire un.

Nos interlocuteurs (CNDS, région) nous demandent que l'on écrive un plan de développement régionalisé à rédiger en lien avec l'ensemble des comités territoriaux.

Prévoir que les responsables de commission aient l'accès à l'intranet fédéral.

Demander des adresses génériques pour les commissions : montagne / formation / escalade

Mettre en place un planning prévisionnel de nos réunions pour nous faciliter la programmation des autres réunions.

Relation avec les Comités régionaux Olympiques et Sportifs : la fédération (lors de son CA du 25/2/2017) attire l'attention des ligues au sujet du paiement des cotisations au CROS. Quand il y a deux CROS sur la même région, la fédération a décidé que la ligue devait payer sa cotisation par rapport au nombre global de licenciés à un CROS et la ligue devait demander à ce CROS de faire le nécessaire auprès de l'autre CROS.

Toyota : partenariat avec FFME de mise à disposition de véhicule de transport de personne et il est envisagé d'étendre cette mise à disposition auprès des ligues, comités territoriaux (et peut être des clubs mais pour eux ce n'est pas encore finalisé) et ces véhicules peuvent être achetés en

leasing avec 40% de réduction. Possibilité de prévoir dans nos plans de financement cette possibilité.

Mise en place à compter de la rentrée 2017 (1/9/2017) d'une licence dirigeant avec les mêmes conditions que la licence normale et au bout de la première année les services de la fédération feront le point : coût, nombre etc.

## 7.5.CNDS

Campagne du 28 février au 3 avril.

Réunion de présentation au CREPS le 9 février 2017.

Table ronde à organiser avant la fin de la campagne, avec les comités territoriaux, pour répartir régionalement l'enveloppe de notre discipline qui s'élève à 35 460 € au titre de l'aide à la structuration de la discipline.

En l'absence d'autres points, la réunion du Comité Directeur est close à 22h 30

A Marseille, le 5 mars 2017.

Josselin CAZAUX  
Président de la Ligue PACA

Claude FULCONIS  
Secrétaire de la Ligue PACA